



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le projet suivant est mis à l'enquête publique : 07/10086

Adresse du bien : Avenue des Sept Bonniers 105-111

Identité du demandeur : ACP AV Sept Bonniers 105-109 c/o Immo Gestion Syndic

Demande de : Permis d'environnement de classe 2 - Régularisation

**Objet de la demande :** Exploitation d'un immeuble de logements comportant 33 boxs de garage à l'air libre, 2 chaudières au gaz ayant une puissance nominale absorbée de 176 kW chacune et une unité de cogénération d'une puissance nominale absorbée de 15 kW (non classée).

Rubriques: 40 A (2) - 68 A

Nature de l'activité principale : Logement

PRAS : zones d'habitation à prédominance résidentielle

~~PPAS :~~

Motif principaux de l'enquête :

- *Article 50 de l'ordonnance du 05 juin 1997 relative aux Permis d'Environnement -*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 10/03/2026 et jusqu'au 24/03/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.27

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.27

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 24/03/2026, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.27 :

Fait à Forest, le 03/03/2026

Par le Collège :  
La secrétaire communale,

(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'ENVIRONNEMENT - 07/10086

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager :

**ACP AV Sept Bonniers 105-109 c/o Immo Gestion Syndic**

bien sis :

goed gelegen :

Avenue des Sept Bonniers 105 - 111

A Forest - Te Vorst,

